



Réf. Farde e-Assemblées : 2427692

N° OJ : 137

Projet d'Arrêté - Conseil du 18/10/2021

Objet : Université Libre de Bruxelles.- Subside : 10.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2021;

Considérant que l'Université Libre de Bruxelles demande un subside de 10.000,00 EUR pour le Colloque organisé le 6 octobre à l'ULB ayant comme thème «le sondage : un outil de co-gestion des villes»;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article unique.- Un subside de 10.000,00 EUR à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2021 est octroyé au profit de l'Université Libre de Bruxelles.

Annexes :